

Info concours

L'été approche et la saison des Sakura touche à sa fin. Finies les journées froides et mornes. L'été et ses couleurs s'ouvrent à nous, tandis que Japan Impact organise son traditionnel concours pour trouver la perle rare qui sera l'affiche de sa prochaine édition ! En tant qu'artiste de talent, vous êtes invité à nous envoyer votre projet à l'adresse concours.affiches@japan-impact.ch

On dit qu'on ne change pas une équipe qui gagne, eh bien c'est pareil pour nos lignes d'affiches. Nous souhaitons que vous nous éblouissiez de votre créativité avec un thème qui nous tient à coeur depuis maintenant 11 ans : le Japon.

Comme nous mélangeons les aspects traditionnels et modernes de la culture japonaise au cours de la convention, nous serions ravis que l'affiche en fasse de même.

Le gagnant recevra un premier prix de 700 CHF et s'engagera à dessiner l'affiche officielle de la onzième édition de Japan Impact, qui aura lieu en février 2019 à Lausanne !

En cas de défection du gagnant, nous contacterons un autre artiste afin qu'il produise une affiche, aussi gardez votre lineart secret jusqu'à fin septembre si vous souhaitez avoir encore une chance !

La date limite pour l'envoi des concepts et ébauches est fixée au 30 Juin 2018 à 23:59 (GMT+1).

A vos crayons, tablettes et lasers ! Nous avons hâte de voir toutes vos merveilleuses idées ! Si vous avez des questions, vous pouvez les poser à : concours.affiches@japan-impact.ch

Bonne chance ! Et puisse le sort vous être favorable.

Règlement

Concours pour l'affiche Japan Impact 2019

Dans les grandes lignes

- Faire parvenir un lineart de projet d'affiche pour la prochaine édition de notre convention Japan Impact.
- Après décision interne durant les deux premières semaines de juillet, le comité de Japan Impact prendra contact avec le créateur du projet choisi pour signer le contrat de l'affiche définitive.

Envoyer son image pour le concours

Pour le concours d'affiche ci-présent, une simple image dans un des formats usuels (JPG, PNG, etc) est suffisante. Pensez tout de même à envoyer une image de qualité suffisante pour que l'on puisse juger de votre travail.

Il y a cependant certaines contraintes à respecter :

- L'affiche doit avoir un lien clair et net avec le Japon, moderne ou contemporain, et avec la culture et pop-culture japonaise
- Pas de nudité, de *ecchi*, de violence sur l'affiche ou de matériel choquant : Japan Impact est avant tout un évènement familial. Nous nous réservons le droit de vous demander un changement (une jupe allongée de quelques centimètres, un décolleté moins visible, etc) si nous jugeons l'affiche bonne mais inappropriée à ce cadre qui doit respecter des codes stricts.
- Il n'y a qu'une seule restriction sur l'affiche elle-même : un panda roux (notre mascotte) doit être présent. Il peut s'agir d'un panda roux tout simple ou bien anthropomorphique. Nous vous invitons à regarder nos affiches des années précédentes pour avoir une idée.
- L'affiche doit pouvoir être déclinée en deux versions : une paysage et une portrait, donc gardez bien cela en tête.
- L'affiche ne doit pas porter atteinte à des droits d'auteur : par exemple, pas de personnages d'anime ou de manga.
- Tous les participants sont tenus de garder leur lineart privé jusqu'en septembre. Le dévoiler avant les prive de la possibilité d'être sélectionné en cas de défection du gagnant.

La deadline pour envoyer votre image pour le concours est le 30 Juin 2018, 23:59 (GMT+1) à l'adresse mail concours.affiches@japan-impact.ch. Nous vous recommandons également de joindre des exemples de vos travaux antérieurs.

Spécifications de l'affiche finale

- Format de couleurs : CMYK
- Format de fichier pour le rendu: PSD ou EPS (+ PDF si possible)
- Dimensions : 2691x1286mm (F12 + marges de 2 millimètres) **ET** 901x1286mm (F4 + marges de 3 millimètres)
- Résolution numérique : minimum 225ppi, jusqu'à 300ppi

Droits d'utilisations

Artiste sélectionné

Un contrat sera signé entre le gagnant du concours et PolyJapan, organisateur de Japan Impact, accordant à PolyJapan l'entièreté des droits d'utilisation de l'oeuvre. En outre, l'artiste devra garder l'oeuvre secrète jusqu'à une date qui sera spécifiée plus tard. Nous laisserons à l'artiste le droit de mettre son affiche en ligne sur les galeries d'images de son choix, ainsi que l'impression au sein de recueils d'oeuvres. Toute autre utilisation commerciale de la part de l'artiste devra être approuvée par PolyJapan. Il est également possible pour l'artiste de venir tenir un stand gratuitement pour y vendre ses oeuvres.

Autres artistes

L'artiste accorde à PolyJapan le droit de conserver une copie digitale de son entrée pour archivage.

Versement du lot

Une commission de 700 CHF sera proposée à l'artiste en première place. En acceptant cette commission, l'artiste s'engagera à compléter l'affiche suivant les spécifications dans les délais (septembre 2018). Le versement sera fait en deux fois: 350 CHF en juillet dès la signature du contrat, et 350 CHF en septembre sur réception du travail final.

Récapitulatif des deadlines et dates importantes

- 30 Juin 2018, 23:59 (GMT+1) : Clôture du concours d'affiches, nous n'acceptons plus d'entrées après cela
- 15 Juillet 2018 : Annonce des résultats aux participants
- Juillet 2018 : Signature du contrat, premier versement pour le premier prix
- Septembre 2018 : Rendu du travail final, deuxième versement pour le premier prix.

Dès l'annonce des résultats, l'artiste sera en contact régulier avec notre graphiste pour suivre l'avancement du travail.

Pour toutes vos questions et demandes d'information, veuillez vous référer à la FAQ ci-dessous ou nous les faire parvenir à concours.affiches@japan-impact.ch

FAQ

Q : Je ne fais généralement pas de lineart, est ce que je peux rendre une esquisse à la place ?

R : Oui, mais l'esquisse doit être très, très propre.

Q : Est-ce que je peux fournir plusieurs idées différentes ?

R : Vous pouvez bien entendu nous faire parvenir quelques projets au lieu d'un seul. Veuillez malgré tout privilégier l'envoi de peu d'esquisses avec une construction réfléchie et travaillée au lieu de plus d'une dizaine de simples dessins préliminaires.

Q : C'est quoi Japan Impact ?

R : Japan Impact est une convention sur la culture japonaise qui fêtera en 2019 sa 11ème édition. Elle a pour but de fournir à tout le monde l'occasion de découvrir de nouveaux aspects de cette culture, tant les néophytes découvrant les mangas que les fans confirmés souhaitant élargir toujours plus leurs horizons.

Q : Quelle est l'ambiance de la convention ?

R : Pendant les deux jours de la convention, les visiteurs ont le choix entre de multiples activités centrées sur le Japon: conférences et ateliers sur différents aspects de la culture, concerts pop et traditionnels, projections d'animés, shopping auprès des stands de goodies, stands de nourriture japonaise et bien d'autres choses. Pour une meilleure idée de l'ambiance, rendez-vous sur notre site : <http://www.japan-impact.ch/photos/>

Q : En plus de l'illustration, qu'est-ce qui devra figurer sur l'affiche finale ?

R : Le logo de la convention, les informations sur sa date et son emplacement, les points principaux du programme, les logos des partenaires et sponsors, les informations sur les points de vente et le prix des billets. L'esquisse devra présenter suffisamment d'espace pour l'intégration de ces éléments par notre responsable graphisme. Les anciennes affiches de Japan Impact donnent un bon exemple à ce sujet. A noter qu'une version sans texte sera aussi demandée pour le programme distribué dans la convention, le fond de l'illustration devant donc couvrir les zones où se trouveront les logos.

Q : L'illustration doit-elle obligatoirement être dans un style « manga » ?

R : Nous acceptons toutes les propositions. Malgré cela, un style d'illustration qui n'aurait absolument aucun lien avec l'esthétique japonaise sera peut-être jugé pas assez proche de l'esprit de la convention.

Q : Est-ce que l'illustration finale pourrait ne pas être réalisée par informatique ?

R : Non, car il est impossible d'avoir la résolution finale souhaitée autrement.

Q : Nous travaillons en groupe, le projet doit-il être obligatoirement individuel ?

R : Non, vous êtes libres de travailler comme bon vous semble. Veuillez par contre faire attention à ce que les exemples de travaux envoyés en même temps que l'esquisse reflètent le travail du groupe tel qu'il travaillera sur l'illustration finale et non des oeuvres individuelles.

Q : Ma question ne se trouve pas dans la liste ! Que dois-je faire ?

R : Nous restons bien entendu à votre disposition pour d'autres renseignements. Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : concours.affiches@japan-impact.ch